



# La Lettre

1<sup>er</sup> semestre 2019 - N°038

**La Lettre  
d'information  
aux habitant(e)s  
de la Communauté  
de Communes  
du Pays de Bray**



La Communauté de Communes du Pays de Bray concrétise plusieurs projets sur cette année 2019 à l'attention de ses habitant-e-s sans pour autant augmenter les taxes locales.

Elle intervient en faveur de l'économie et de l'emploi local en renforçant avec le Collège des Fontainettes le lien École – entreprises à travers l'organisation d'un

Forum des métiers et de visites d'entreprises tant pour les élèves que pour les enseignants. Pour le développement ou l'accueil d'entreprises, des terrains sont viabilisés et proposés à la vente sur deux zones d'activité du territoire : la ZAC de FRIER à Sérifontaine et la ZI à St Germer de Fly.

Pour l'aménagement du territoire, et dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal valant aussi plan local de l'habitat, le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été approuvé. Trois réunions publiques qui seront organisées fin juin permettront de le présenter aux habitant-e-s.

Dans la continuité, l'intervention en faveur de l'habitat pour les foyers « modestes » et « très modestes » se poursuit à travers l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat mise en place par la Communauté de Communes dès septembre 2017. Pour une durée de trois ans, cette opération propose un panel d'aides directes pour les propriétaires occupants qui sont fonction des travaux engagés sur leur habitation. Cette opération est complétée par le dispositif du Picardie Pass Renovation qui s'adresse à tous les propriétaires souhaitant réaliser des économies d'énergie.

Toujours en faveur des économies d'énergie mais cette fois dans le domaine des transports, la Communauté de Communes crée une aire de co-voiturage, à Orsimont, le long de la RN31. Et pour contribuer à la préservation de son cadre de vie, elle a permis la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques sur son territoire.

L'Office de Tourisme intercommunal localisé à St Germer de Fly, accueille les visiteurs/teuses et propose des ballades gourmandes et sorties destinées au groupe sur le territoire du Pays de Bray Oise. Pour assurer la promotion du territoire et de ses acteurs touristiques, une nouvelle édition du guide touristique est sortie concomitamment à l'édition du guide de ROUTARD du Pays de Bray, en vente dès juin 2019.

De nouveaux projets ouverts à tous ont vu le jour comme les expositions photographiques extérieures et la résidence d'artistes BRAY'ART.

Avec le SMDO, l'intercommunalité a mis en place les nouvelles consignes de tri qui, non seulement facilitent le tri mais améliorent aussi les capacités de recyclage des déchets. La Maison d'Économie Solidaire, à Lachapelle aux Pots, intervient également pour « l'anti-gaspi » avec des matinées dédiées à la réparation d'outils.

Dans le domaine de l'assainissement collectif, la construction de la station d'épuration moderne se poursuit à St Aubin en Bray et pour l'assainissement non collectif, une prochaine campagne de vidange sera mise en place pour octobre 2019.

La Communauté de Communes gère aussi des services mis en place pour les habitant-e-s dans le domaine de la « Petite Enfance » tel qu'un « multi-accueil » et un relais assistante maternelle. Ils offrent diverses possibilités de garde pour les enfants. Dans le même temps, elle soutient le Centre Social Rural « François Maillard » afin qu'il propose des services à l'attention des Séniors et des activités pour les jeunes ainsi qu'un transport collectif local.

La Communauté de Communes du Pays de Bray propose fêtes et manifestations pour animer la vie locale. Et cette année, dans le cadre de la réouverture de l'Abbatiale de St Germer de Fly, est spécialement organisée une fête médiévale les 6 et 7 juillet, gratuite pour tous.

L'accès à la culture pour tous est également favorisé en Pays de Bray, grâce au partenariat renouvelé, pour la saison culturelle 2019-2020, avec le Théâtre du Beauvaisis afin de proposer une programmation de spectacles vivants à des tarifs préférentiels à l'ensemble de ses habitants.

Enfin, des échanges européens sont organisés avec le comité de jumelage Pays de Bray – Orava.

Nous souhaitons à l'ensemble des Brayonnes et des Brayons un très bel été 2019.

**Alain LEVASSEUR**

Président et les vices-président-e-s,

Patrick BATOT, Martine BORGEO, Jean-Michel DUDA,  
Jean-Claude CARBONNIER, Jean-Pierre BLANCFENE

 [ccdupaysdebray](https://www.facebook.com/ccdupaysdebray)

 [www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com)

• BLACOURT • LE COUDRAY SAINT GERMER • CUIGY EN BRAY • ESPAUBOURG • FLAVACOURT • HODENC EN BRAY • LABOSSE • LA CHAPELLE AUX POTS •  
• LALANDELLE • LALANDE EN SON • LHERAULE • ONS EN BRAY • PUISEUX EN BRAY • SAINT AUBIN EN BRAY • SAINT GERMER DE FLY •  
• SAINT PIERRE ES CHAMPS • SERIFONTAINE • TALMONTIERS • LE VAUMAIN • LE VAUROUX • VILLEMUR • VILLERS SUR AUCHY • VILLERS SAINT BARTHELEMY •

# Sommaire

<b>Actualités</b> .....	<b>2</b>
Une nouvelle collaboratrice.....	2
Le pôle du Grand Beauvaisis : un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) remplace la structure du Pays du Grand Beauvaisis .....	2
<b>Budget 2019</b> .....	<b>3</b>
<b>Économie, Emploi et Formation</b> .....	<b>4</b>
Les collégiens à la découverte des métiers.....	4
Lien école - entreprise : un partenariat se met en place.....	4
Zone d'Activités de Frier et Zone Industrielle à Saint Germer de Fly.....	4
<b>Aménagement du territoire</b> .....	<b>5-6</b>
Picardie Pass Rénovation, vous pouvez rénover !.....	5
L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes du Pays de Bray.....	5
Aire de covoiturage.....	6
Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2019 & 2020 : les résultats.....	6
L'élaboration du PLUi-H se poursuit.....	6
<b>Tourisme et nature</b> .....	<b>7-8</b>
Le Pays de Bray affiche la couleur !.....	7
Le Guide du Routard du Pays de Bray est arrivé.....	7
Les balades de l'Office de Tourisme.....	7
Nouveau design pour le guide touristique.....	8
Une exposition photographique haute en couleurs !.....	8
Bray'Art : une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise.....	8
<b>Environnement</b> .....	<b>9-10</b>
Les schémas directeurs d'eaux pluviales et d'eau potable.....	9
Station d'épuration en construction.....	9
Assainissement collectif - eau potable.....	9
Campagne de vidange.....	9
Les journées « Répare café » à la Recyclerie.....	10
L'extension des consignes de tri : finalement c'est très simple !.....	10
<b>Petite Enfance</b> .....	<b>11</b>
Multi-accueil.....	11
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM).....	11
<b>Services de proximité</b> .....	<b>12</b>
Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » (CSR).....	12
Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, c'est tout l'été.....	12
Activités 2019-2020.....	12
Bip Pop.....	12
<b>Animations locales...</b> <b>13-14</b>	
Comité de jumelage Pays de Bray/Orava.....	13
Des foulées loisirs et caritatives en Pays de Bray.....	13
Fête de l'été : Samedi 29 juin 2019, une journée à réserver !.....	13
Fête médiévale en Pays de Bray : des animations gratuites pour la réouverture de l'Abbatiale.....	14
<b>Culture</b> .....	<b>15</b>
Saison culturelle 2019/2020.....	15
« Le Lavoir » : un spectacle à ne pas manquer !.....	15
<b>Calendrier des manifestations..</b> <b>15</b>	

## Une nouvelle collaboratrice

**Hélène BUIGNET-VERHALLE** a rejoint la Communauté de Communes du Pays de Bray le 1<sup>er</sup> février 2019 en intégrant le service intercommunal « Ressources Humaines » afin de remplacer Audrey ACHOUR.

Elle assure la gestion de la paie et des carrières au sein de la CCPB ainsi que la gestion des absences et le plan de formation des agents en collaboration avec la direction générale des services. Auparavant, elle travaillait en tant que chargée de recrutement au sein de la société SAMSIC.

## Le pôle du Grand Beauvaisis : un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) remplace la structure du Pays du Grand Beauvaisis

Officiellement créé par l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2019, le PETR du Grand Beauvaisis ou Pôle du Grand Beauvaisis remplace, pour éviter la superposition de structures, le Pays du Grand Beauvaisis.

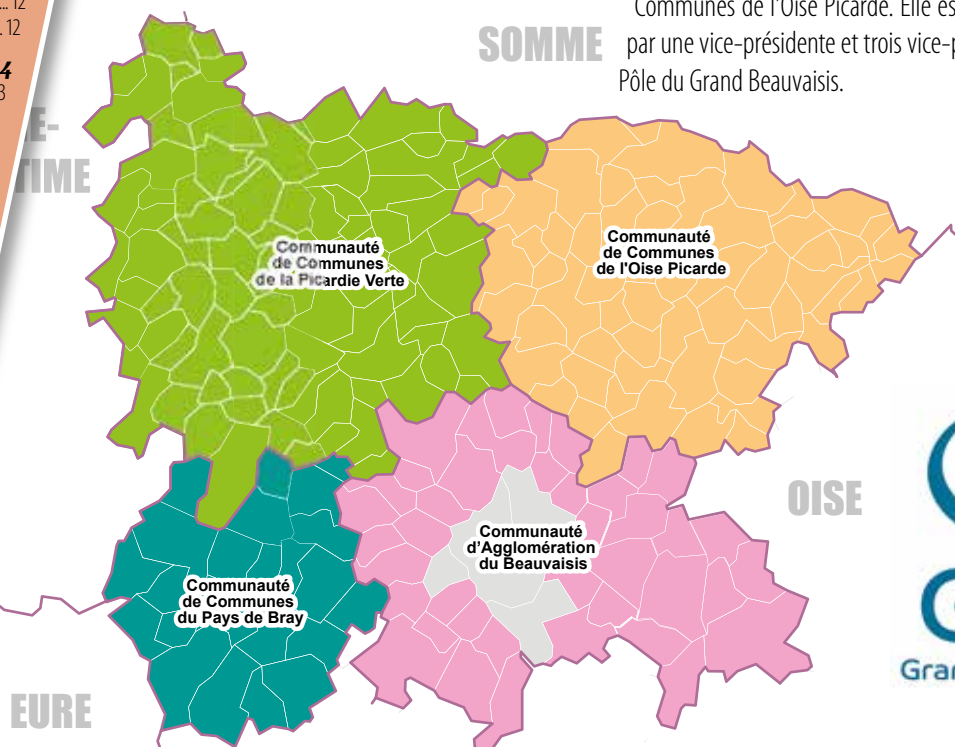
**I**l regroupe les quatre intercommunalités que sont la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la Communauté de Communes de la Picardie Verte, la Communauté de Communes de l'Oise Picarde et la Communauté de Communes du Pays de Bray. Ce pôle rassemble ainsi quatre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) représentant 171 000 habitants.

Il est doté de missions d'expertise, d'étude et de coordination entre les acteurs du territoire. Les domaines ciblés par les intercommunalités pour engager les réflexions à venir sont : l'attractivité, le tourisme, la culture et le patrimoine, la mobilité et le développement durable, la santé, le handicap et la prévention.

Le pôle du Grand Beauvaisis pourra alors mener des études représentant un intérêt collectif pour les intercommunalités. Il prend aussi le relais pour la gestion du programme européen LEADER.

Chacune des quatre intercommunalités membres est représentée au sein du pôle par des délégués. Pour la Communauté de Communes du Pays de Bray, ce sont effectivement trois délégué-e-s titulaires et trois suppléants qui sont désormais chargé-e-s de siéger au sein du PETR du Grand Beauvaisis.

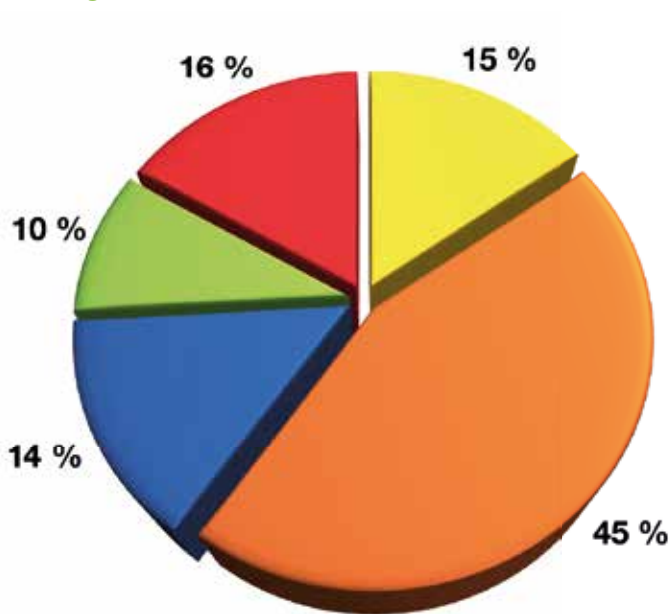
La Présidente élue du Pôle du Grand Beauvaisis est Madame Catherine SABBAGH, qui est aussi Maire de Froissy et vice-présidente de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde. Elle est aujourd'hui assistée par une vice-présidente et trois vice-présidents au sein du Pôle du Grand Beauvaisis.



# Budget Global 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Bray : 23 868 873 € (fonctionnement et investissement) réparti comme suit :

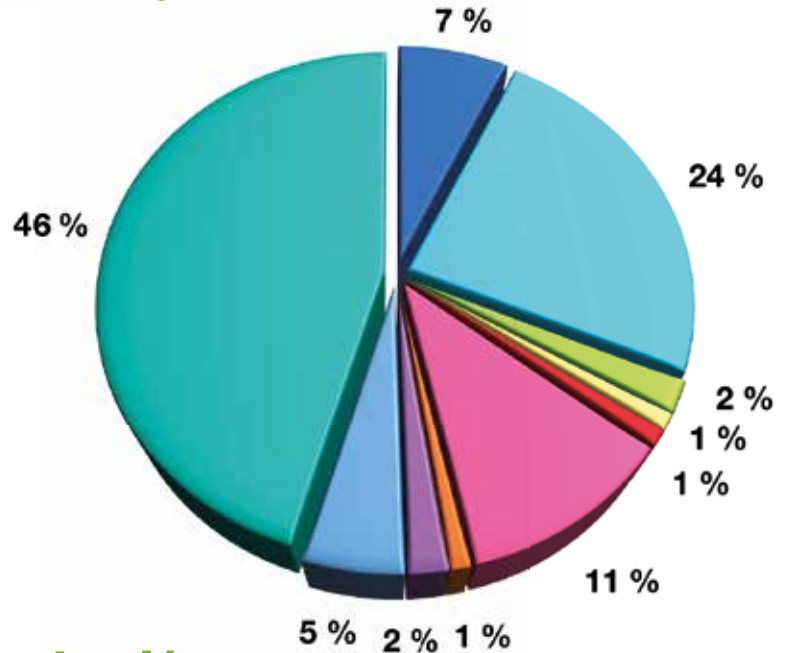
- Budget Principal : 9 189 932 €
- Budget Annexe Assainissement CC Pays de Bray : 349 660 €
- Budget Annexe Assainissement Collectif DSP : 11 894 424 €

- Budget Annexe Eau DSP : 1 643 050 €
- Budget Annexe Eau régie directe : 489 000 €
- Budget Annexe ZAC DE FRIER : 302 807 €



## Les recettes

Qui paye ?	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition
<b>Les foyers fiscaux</b>	- Taxe enlèvement des ordures ménagères - Taxes assainissement - Participation aux travaux de réhabilitation - Redevance eau	10 %
<b>Les foyers, les propriétaires, les entreprises</b>	- Les 4 Taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE et CVAE - GEMAPI	14 %
<b>Opérations financières</b>	- Autofinancement	45 %
<b>Recettes diverses</b>	- Produits divers de gestion - Amortissement - FCTVA	15 %
<b>L'Etat, autres collectivités et organismes publics</b>	- Dotations - Subventions - Participations aux travaux de réhabilitation	16 %



## Les dépenses

Pour la mise en œuvre des compétences intercommunales et des projets d'intérêt communautaire.

Les politiques intercommunales	De quoi s'agit-il ?	Quelle répartition
<b>Collecte des déchets</b>	- Collecte des déchets - Fonctionnement - SMDO	7 %
<b>Eau potable / Eau pluviale / Assainissements</b>	- Diagnostics/Réhabilitation/Réseaux eaux - Station d'épuration (St GERMER, TALMONTIERS, St AUBIN EN BRAY, SERIFONTAINE) - GEMAPI	24 %
<b>Développement Territorial</b>	- Economie (Aides directes et ZAC de FRIER) - Tourisme / Culture - Contribution enseignement - Ingénierie / Urbanisme	2 %
<b>Petite Enfance</b>	- Multi-accueil - Relais Assistantes Maternelles	1 %
<b>Patrimoine intercommunal</b>	- Gymnase St Aubin, Salle des Sports - St Germer / Batiment Interco - Centre Social Intercommunal	1 %
<b>Services Généraux</b>	- Administration générale - Frais de personnel	11 %
<b>Contributions partenaires</b>	- Organismes (MEF, CSR, etc.)	1 %
<b>Cotisation incendie</b>	- Centre de secours	2 %
<b>Charges financières</b>	- Opérations financières (Emprunts)	5 %
<b>Opérations financières</b>	- Provisions pour travaux/ Amortissement/ - Reversement des attributions de compensation aux communes membres de la CCPB (fiscalité professionnelle unique)	46 %

### La lettre de la CCPB Administration :

2, rue d'Hodene - 60 650 La Chapelle aux Pots  
Tél. : 03-44-81-35-20

Directeur de Publication : Alain Levasseur

Rédacteur en Chef : Eloïse Bertogli

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : [www.cc-paysdebray.com](http://www.cc-paysdebray.com)

## Les collégiens à la découverte des métiers

Le mardi 12 mars, le collège des Fontainettes a organisé une journée d'informations sur l'orientation et la découverte des métiers à destination des élèves de 3<sup>ème</sup>.

Un éventail de lycées professionnels, d'enseignement général, C.F.A, et d'écoles spécialisées ont présenté leurs différentes formations et leurs débouchés.

Ensuite, la CCPB et le collège ont co-organisé un second temps en termes d'échanges entre les élèves et les professionnels. Afin de présenter les différentes facettes de leur activité, douze professionnels du territoire de la CCPB répartis en 6 grands pôles ont expliqué le quotidien de leur métier, leur cursus et leur satisfaction.

Gageons que des idées de métiers ont émergé.

**Information :**  
**Service Développement  
Economique CCPB**  
**Thierry Grévin**  
**03.44.81.35.20**  
**tgrevin@cc-**  
**paysdebray.fr**

## Lien école - entreprise : un partenariat se met en place

*Dans le cadre du dispositif CLEE (Comité Locale Ecole-Entreprises), le mercredi 6 mars, Autoneum a accueilli des enseignants nouvellement nommés.*

Cette action de formation a présenté ce qu'est une entreprise, comment elle fonctionne, et également montrer un panorama du monde économique afin que la « sphère enseignante » et « la sphère entreprises » puissent se comprendre. Car de ce langage commun peuvent naître des connexions communes, permettant de travailler conjointement en matière d'enseignement, de développer des actions collectives dans un objectif clair, de faciliter l'accès des jeunes vers l'emploi.

Une vingtaine d'enseignant(e)s de différentes disciplines étaient présents.

D'abord, Mr Manigot, directeur, a présenté le groupe Autoneum et les sites de production. Cette introduction a apporté des précisions sur les différents aspects d'un groupe, d'une industrie manufacturière automobile, son marché, sa production, les implications locales sur l'emploi, la concurrence à l'échelle

mondiale et les répercussions économiques possibles de décision étatique telle que le brexit.

Ensuite, la visite d'entreprise a permis d'illustrer l'organisation avec les différents postes de fabrication du produit, le savoir faire des salariés.

Enfin, la formation s'est terminée par une présentation des actions de liaison école-entreprise et des boîtes à outils pour monter des actions partenariales que la CCPB veut encourager en facilitant des rencontres écoles-entreprises.



## Zone d'Activités de Frier et Zone Industrielle à Saint Germer de Fly

*La CCPB dispose de foncier économique à proposer aux entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire ou pour faciliter le développement des entreprises locales. L'offre foncière intercommunale se situe sur deux endroits.*

### 1) Zone Industrielle à Saint Germer de Fly :

En 2015, la CCPB s'est portée acquéreur d'une parcelle de 1,7 ha qu'elle a viabilisé et divisé en quatre lots de différentes tailles.

Deux lots ont été vendus à DECORESINE et ADRITHERM. Il reste donc à ce jour deux lots viabilisés d'une surface de 5 291 m<sup>2</sup> et 5 093 m<sup>2</sup>. Les deux lots de belle facture, plats, sans terrassement particulier, sont disponibles de suite pour un prix de vente de 11 € ht le m<sup>2</sup>.

Facilement accessible, la Zone d'activités est desservie par la RN31. Aux portes de la Normandie, proche des autoroutes A16 et A29, les deux lots se trouvent à 25 min de Beauvais, 1 h 00 de Rouen et 1 h 25 de Paris.

### 2) Zone d'activités de Frier à Sérifontaine

Dans le cadre de la loi NOTRe, la ZA de Frier a été transférée à la CCPB.

Située sur la D915 l'axe Paris (50 min) - Dieppe (1 h 30), la ZA de Frier compte 12 parcelles viabilisées de différentes surfaces allant de 310 m<sup>2</sup> à 2 279 m<sup>2</sup>. Il est possible de former des espaces plus importants jusqu'à 6 644 m<sup>2</sup>, en regroupant différentes parcelles. Situés sur différents niveaux, la ZA offre une belle perspective d'implantation.

Les parcelles disponibles de suite sont proposées au prix de 15 € ht le m<sup>2</sup>.



# Picardie Pass Rénovation, vous pouvez rénover !

Aménagement  
du territoire

*Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ?  
Votre logement est mal isolé ? Ce n'est plus une fatalité ! Vous pouvez bénéficier  
du Picardie Pass Rénovation, un service 100% public qui vous accompagne  
dans les travaux de rénovation énergétique de votre logement. A la clé : plus de  
confort, des économies d'énergie conséquentes et un logement revalorisé. Le  
tout sans déséquilibrer votre budget familial.*

**Pour qui ?** Picardie Pass Rénovation s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation.

## Que vous propose Picardie Pass Rénovation ?

### Un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux

Vous êtes accompagné par des professionnels de la rénovation énergétique tout au long de votre projet. Dans un premier temps, ceux-ci réaliseront gratuitement le diagnostic énergétique approfondi de votre logement et vous proposeront un programme de travaux adaptés à vos attentes et votre situation financière.

A compter du jour où vous souscrivez un abonnement avec Picardie Pass Rénovation pour démarrer vos travaux de rénovation, vous n'avez plus aucune démarche à faire. L'expert de la rénovation énergétique vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet : montage financier, recrutement et règlement des entreprises, suivi de votre chantier, jusqu'à sa livraison et après pendant 5 ans. Vous pourrez avoir l'esprit tranquille !

### Une solution de financement qui ne déséquilibre pas votre budget familial

Picardie Pass Rénovation peut financer les travaux de rénovation que vous engagez. Vous remboursez par des mensualités équivalentes au montant des économies d'énergie que vous allez réaliser jusqu'à 25 ans. Votre logement gagnera en confort, et vous conserverez le même pouvoir d'achat.

### Picardie Pass Rénovation, c'est :

- Des travaux de 42 800€ environ par logement (isolation, remplacement d'équipements, etc.).
- Des économies d'énergie après travaux de 45% en moyenne.
- Un dispositif cumulable avec les aides disponibles à la rénovation énergétique (crédit d'impôt, aides de l'Anah, aides de la Région et des collectivités. . .).
- Des chantiers menés par des entreprises et des artisans locaux.

**À noter :** L'offre de Picardie Pass Rénovation devient payante une fois le programme de travaux personnalisé accepté par le propriétaire. La contribution est de 1 860 euros, étalée sur 15 ans ou acquittée en une seule fois, moyennant le versement d'un acompte de 300 euros minimum.

**Pour plus d'infos :** [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr)

**Pour bénéficier de Picardie Pass Rénovation, remplissez la demande en ligne ou contactez l'équipe de la Régie du Service public de l'efficacité énergétique en envoyant un email à [contact@picardie-spee.fr](mailto:contact@picardie-spee.fr) ou en appelant le 0 800 02 60 80. Un technicien prendra contact avec vous pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.**



Travaux isolation par l'extérieur

## L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes du Pays de Bray

*Faites appel aux subventions de l'ANAH et de la CCPB pour réaliser vos travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation de votre logement.*

**V**otre projet est de rénover, adapter, louer ou isoler. . . vous pouvez encore profiter des aides pour améliorer votre habitat. Vous êtes propriétaire de votre habitation ou d'un autre logement ? Vous souhaitez en améliorer le confort, rendre possible un maintien à domicile ou faire de la location ?

La Communauté de Communes vous soutient avec l'OPAH. Ce dispositif permet d'améliorer le quotidien des habitants et lutter contre la précarité et le gaspillage énergétiques. Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs. Il a pour but d'encourager financièrement les travaux d'amélioration de logements de plus de 15 ans (travaux lourds, travaux permettant des économies d'énergie, travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement. . .). L'équipe de conseillers de Page 9 est à votre service, gratuitement, pour vous renseigner, vous conseiller et vous accompagner dans le montage de votre dossier de demande de subvention.



**Vous pouvez les joindre par téléphone au 06.58.28.20.96 ou au 03.22.45.01.45. Ou par mail [page9ac@page9.fr](mailto:page9ac@page9.fr) ; [contact@page9.fr](mailto:contact@page9.fr)**



## Aire de covoiturage

La Communauté de Communes du Pays de Bray envisage de créer une aire de covoiturage sur son territoire, pouvant accueillir jusqu'à 35 voitures.

L'emplacement retenu est situé au carrefour de la Route Nationale N° 31 et de la route départementale N° 104, au lieu-dit Orsimont, sur un terrain communal, à Saint Germer de Fly. La Trans'Oise - Avenue verte Londres-Paris, à proximité du terrain à aménager, le projet prendra en compte la liaison cyclable et pédestre depuis l'aire de covoiturage à la Trans'Oise.

Les réseaux d'électricité, d'éclairage public, d'eaux usées et d'eau potable desservent le terrain sur lequel il est prévu d'y implanter :

- 1 toilette automatique
- 1 abri à vélo
- 2 places de stationnement handicapés PMR
- 1 borne de recharge pour véhicules électriques et ses 2 places de stationnement

L'éclairage public et la gestion des eaux de ruissellement seront pris en compte.



## L'élaboration du PLUi-H se poursuit

La mise en forme des pièces réglementaires du PLUi-H est en cours.

La rédaction du règlement aboutira à la création d'un plan de zonage qui permettra de délimiter les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N). Le règlement écrit fixera les règles applicables dans chacune de ces zones. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) viendront préciser et spatialiser les aménagements à réaliser sur des secteurs à enjeux (habitat, équipements, déplacements...).

Enfin, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) déclinera les éléments nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Plusieurs **RÉUNIONS PUBLIQUES** ayant pour objet la présentation des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUiH sont programmées sur le territoire: le 17/06/2019 à 18h00 en mairie de Lachapelle aux Pots, le 26/06/2019 à 18h00 à la salle des fêtes de Le Vaumain et le 27/06/2019 à 18h00 à la salle socio-culturelle de Saint Germer de Fly.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



## Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2019 : les résultats

Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) ont été reconduites sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray pour la campagne 2019. Ces mesures qui découlent de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) impliquent des pratiques agricoles préservant l'environnement, les ressources naturelles et permettant la valorisation du patrimoine naturel.

Les mesures validées et proposées aux exploitations agricoles volontaires afin qu'elles les mettent en œuvre, couvrent deux enjeux : « *maintien de la BIODIVERSITÉ* » et « *protection de l'EAU* ».

L'enjeu « *maintien de la BIODIVERSITÉ* » concerne des mesures relatives à l'entretien des prairies, la réduction de la fertilisation et des chargements (nombre d'animaux à l'hectare), ainsi que l'entretien de mares et d'éléments

fixes tels les haies ou les arbres isolés. Pour cette campagne 2019, 8 dossiers ont été déposés.

L'enjeu « *protection de l'eau* » concerne plus particulièrement la réduction des doses de phytosanitaires, herbicides ou non herbicides dans un périmètre de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC). Pour cette campagne 2019, 2 dossiers ont été déposés qui couvrent 90 ha pour la création de couvert végétal herbacé.

En tant qu'opérateur pour la mise en œuvre des MAEC, la Communauté de Communes du Pays de Bray souhaite contribuer, avec les agriculteurs et agricultrices volontaires, à la préservation de ses ressources naturelles.

Pour tout

renseignement :

Communauté de Communes du Pays de Bray

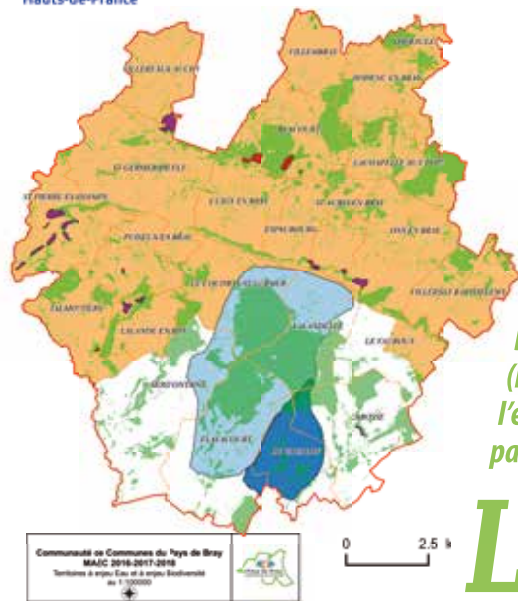
Eloïse BERTOGLI – Enjeu « *maintien de la BIODIVERSITÉ* »

Guillaume CAILLEUX – Enjeu « *protection de l'EAU* »

Tél : 03.44.81.35.20 - Fax : 03.44.80.35.21

Chambre d'Agriculture de l'Oise - Juliette LEAUTE

Tél : 03.44.11.44.32 - Email : juliette.leaute@oise.chambagri.fr



Légende

	Limite intercommunale
	Limites communales
	Surfaces boisées
	Zones à enjeu Biodiversité
	Territoires concernés par un enjeu Biodiversité
	Zones à enjeu Eau
	BAC Flavacourt
	BAC Le Vaumain
	Autres zones d'action prioritaire
	Lacunes
	Prézones riparielles

0 2,5 km



## Le Pays de Bray affiche la couleur !

*Un nouveau poster aux accents très colorés vient de sortir. Cette affiche est le fruit d'une collaboration entre l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray et l'artiste dessinateur Goupil.*

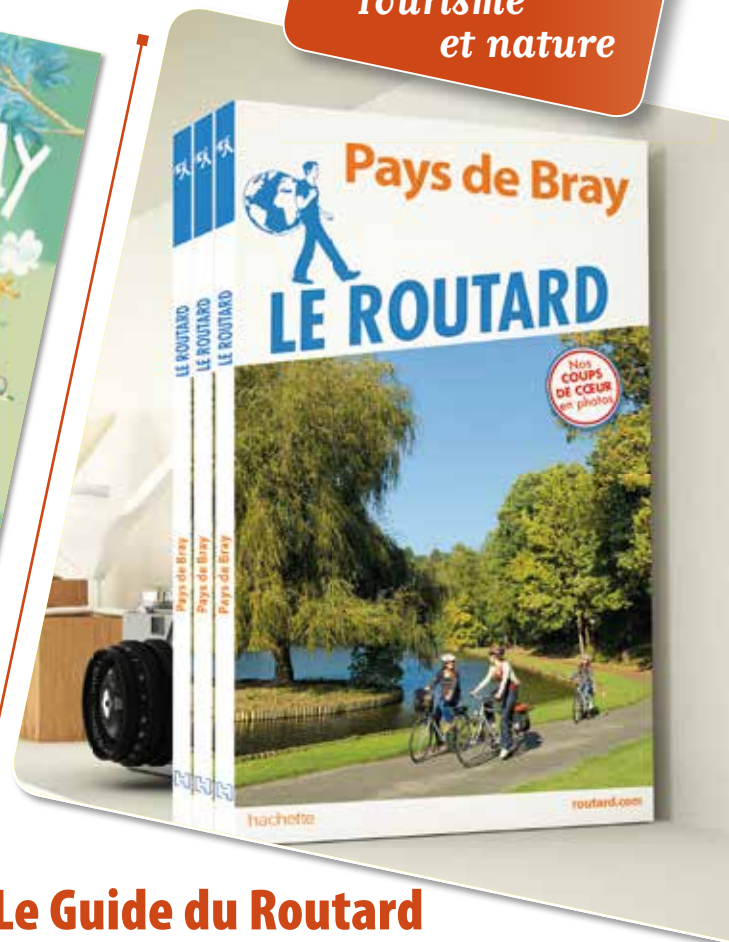
Reconnu pour son talent et son esprit de création axé sur l'univers de la bande dessinée, il a créé une nouvelle carte du territoire des plus originales. De la Colline Sainte-Hélène au Musée de la poterie, de l'Abbaye de Saint Germer de Fly à la magnifique Forêt de Thelle, chaque point d'intérêt du territoire y est représenté sous son meilleur jour. Et son meilleur trait !

Pour plaire au plus grand nombre, l'affiche a également été déclinée au format carte postale.

Poster et carte sont disponibles à l'Office de Tourisme:

- Carte postale illustrée du Pays de Bray : 1 €
- Poster illustré du Pays de Bray (60x40) : 4 €

De nouvelles cartes postales sur les paysages, le patrimoine et les activités en Pays de Bray ont également fait leur apparition depuis quelques semaines. Cartophiles et amoureux du Pays de Bray, rendez-vous à l'Office de Tourisme.



## Le Guide du Routard du Pays de Bray est arrivé

*Après un an de préparation, de visites et de conception ; le Guide du Routard du Pays de Bray est désormais une réalité.*

Valorisant la destination « Pays de Bray », des portes du Beauvaisis jusque Londinières en Normandie, le guide fait la part belle au territoire avec de jolis coups de cœur de la part des enquêteurs du Routard. Informations pratiques, lieux de visites, suggestions de week-ends, histoire et produits du terroir sont au rendez-vous de ce nouveau guide qui devrait assurer au Pays de Bray une notoriété supplémentaire amplement méritée.

Guide disponible à l'Office de Tourisme intercommunal, à Saint Germer de Fly (4,90 €). A noter que le guide sera en vente le jour de la Fête médiévale du Pays de Bray (7 Juillet 2019 à Saint Germer de Fly) sur le stand de l'Office de Tourisme.



## Les balades de l'Office de Tourisme

*En 2018, vous étiez nombreux à nous rejoindre pour les balades gourmandes de l'Office de Tourisme. Pour les amateurs de nature et terroir local, c'est la garantie d'un bon moment passé avec un guide sympathique au gré des chemins verdoyants du Pays de Bray. Sans oublier bien sûr la dégustation toujours très appréciée...*

**Les balades gourmandes 2019 auront lieu :**

- **le samedi 10 août**, au cœur du bocage brayon, entre prairies et vallons.
- **le samedi 19 octobre**, non loin de la magnifique forêt de Thelle et des trésors qu'elle recèle.

Sur le mois d'octobre, votre Office de Tourisme vous emmènera aussi à la (re)découverte d'un monument de l'art français avec une balade à l'Abbaye de Saint Germer de Fly **le samedi 05 octobre**.

**Les balades de l'Office de Tourisme : 3,50 € / personne**  
**Réservation au 03.44.82.62.74**  
**ou par e-mail : contact@ot-paysdebray.fr**  
**(nombre de participants limité).**



## Nouveau design pour le guide touristique

*De passage dans le Pays de Bray ? L'Office de Tourisme a édité son nouveau guide touristique afin de faire découvrir ce territoire à ses visiteurs (euses).*



**A** l'intérieur, vous y trouverez des lieux incontournables du patrimoine culturel et naturel, des suggestions de séjour, des bonnes adresses pour se restaurer ou se procurer des produits du terroir, des idées de loisirs et de sorties, seul entre amis ou en famille.

Le guide est disponible à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray à Saint Germer de Fly ou en consultation sur le site internet : [www.ot-paysdebray.fr](http://www.ot-paysdebray.fr).

## Une exposition photographique haute en couleurs !

*Le top départ est lancé ! De 2019 à 2021, ce n'est pas moins de 146 photographies prises par des professionnels sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray que les habitant(e)s et touristes de passage auront l'occasion de découvrir.*

**A** chaque trimestre, une nouvelle thématique : paysages remarquables (mars 2019), faune et flore (juin 2019), architecture patrimoniale et religieuse (septembre 2019), artistes/artisans/producteurs – savoir-faire local (mars 2020), chemins et routes remarquables (juin 2020), sports et loisirs (septembre 2020). Ces photographies, de très grand format, seront positionnées dans chaque commune et notamment à proximité des voies cyclables balisées. Légendées, elles permettront à tous, habitants-touristes-cyclotouristes, d'aller à la rencontre des richesses du Pays de Bray Oise.

Une exposition photographique accessible librement, seul, entre amis ou en famille, juste pour le plaisir des yeux...



## BRAY'ART : une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise

*Que l'on soit amateur d'art ou non, habitant(e) ou simplement de passage, jeune, adulte ou senior, seul(e), en couple ou en famille, cette résidence d'artistes est destinée à tous !*

**D**ébutant en mai 2019, ce projet est l'occasion de réunir 6 artistes issus d'horizons différents dans une aventure unique. Sculptrice, vitrailiste, vidéaste, peintre-aquarelliste-carnettiste, musicien et danseuse circassienne exploreront un des thèmes identitaires du territoire, à savoir « *Nature, agriculture, industrie : le cycle de la vie et des civilisations...* ».

Cette première année sera consacrée à la création des œuvres et offrira l'opportunité à tous les publics de rencontrer les artistes, d'échanger et de participer à divers ateliers artistiques. Une programmation qui s'annonce riche et qui se poursuivra par la diffusion de spectacles vivants (concerts, spectacles de danse, etc.). Parallèlement, des œuvres pérennes seront implantées sur le territoire, donnant ainsi lieu à des parcours de découvertes artistiques accessibles.

Une manière originale de re-découvrir le territoire, mais aussi une expérience captivante, culturelle et multisensorielle destinée au plus grand nombre !





## Les schémas directeurs d'eaux pluviales et d'eau potable

*Suite à l'obtention des subventions par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les études des schémas directeurs d'eaux pluviales et d'eau potable ont démarré. Les investigations de terrain par les bureaux d'étude sont actuellement en cours.*

L'étude du schéma directeur d'eaux pluviales doit permettre de faire un état des lieux des installations de gestion des eaux pluviales, de recenser les dysfonctionnements hydrauliques et leurs causes et d'identifier les risques potentiels à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Cet état des lieux doit permettre, dans le cadre de son PLUiH, d'élaborer le zonage d'assainissement pluvial. Parallèlement au zonage, un règlement sera rédigé et définira les mesures particulières prescrites sur le territoire en matière de gestion des eaux pluviales.

Le schéma directeur permettra également de proposer un programme d'actions pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Concernant l'eau potable, l'étude du schéma directeur doit permettre de s'assurer à l'échelle du territoire de la CCPB que le réseau de distribution permet une desserte satisfaisante des usagers en prenant en compte son développement. L'objectif pour la collectivité est de définir une stratégie permettant une gestion optimale de la ressource en eau et des infrastructures au travers d'un programme d'actions et d'investissements.

## Assainissement collectif - eau potable

La Communauté de Communes du Pays de Bray est compétente en matière d'assainissement collectif (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018) et d'eau potable (depuis le 1<sup>er</sup> février 2019) en lieu et place des communes. Désormais quel que soit votre commune (même si vous habitez Sérifontaine), en cas de problème d'écoulement des eaux usées (réseau d'assainissement collectif) ou d'alimentation en eau potable, vous devez contacter Veolia au 09 69 36 72 61.

Les syndicats de Labosse-Bouttencourt, Ons en Bray et le syndicat intercommunal d'adduction en eau du Beauvaisis restent compétents en matière d'eau potable sur leurs territoires.

## Station d'épuration en construction

*La nouvelle station d'épuration à Saint Aubin en Bray prend forme : le gros œuvre est terminé.*

Elle a désormais la forme qu'elle aura à la fin du chantier, même si des plaques de couleurs restent à fixer sur les murs de béton avant que les abords ne soient aménagés en fin de chantier.

A l'intérieur, une grande partie des équipements restent à installer. Les essais d'étanchéité des bassins situés sous le niveau de la serre sont en cours.

La mise en route de cette station et donc le basculement de l'arrivée eaux usées de l'ancienne station vers la nouvelle structure devrait se dérouler à la rentrée de septembre. Après la mise en place des végétaux dans la serre et une phase d'essais, la démolition et la remise en état du terrain de l'ancienne station démarrera. Les travaux devraient s'achever en fin d'année 2019.

## Campagne de vidange

Courant octobre 2019, une nouvelle campagne de vidange des installations d'assainissement non collectif sera proposée aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Une communication spécifique sera distribuée en boîte aux lettres dès que le prestataire sera désigné et que les prix seront fixés.



## Les journées « Répare café » à la Recyclerie

Réparer, bricoler, échanger, partager, apprendre, chercher, discuter, comprendre, se permettre, préserver, s'épauler, rêver, espérer... RÉUSSIR ensemble.

Réparer ensemble, c'est l'idée du « RÉPARE CAFÉ » dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à la Recyclerie de la Maison d'Économie Solidaire à Lachapelle aux Pots, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, objets utiles, jouets, et autres.

On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage. Il y a toujours quelque chose à apprendre...

Nous jetons énormément, également ce qui est à peine abîmé et serait parfaitement utilisable après une simple réparation, mais le savoir-faire en la matière est en voie de disparaître :

**Votre aspirateur n'aspire plus correctement, avez-vous bien nettoyé tous les filtres, même les moins accessibles ?**

**Votre cafetière électrique « fatiguée », un bon nettoyage est peut être suffisant mais savez-vous vraiment comment faire ?**

**Votre machine à laver n'évacue plus l'eau, un corps étranger bloqué peut être la pompe, trois ou quatre tours de tournevis et il sera comme neuf !**

**Votre réfrigérateur ne fonctionne plus ? En démontant les bonnes pièces pour un nettoyage en profondeur il a toutes les chances de retrouver toutes ses performances...**

Le RÉPARE CAFÉ pour apprendre ou redécouvrir la valeur des choses, de ce que l'on possède. Pour connaître le plaisir de faire soi-même des réparations qui s'avèrent souvent très simples. Venez et essayez !

**Rendez-vous** les samedis 6 juillet, 7 septembre et 26 octobre 2019 pour réparer, aider à réparer, apprendre à réparer vos objets, en prenant un café ou un thé

**Pour aller au-delà de la réparation « pour soi », échanger, apprendre, partager les savoirs, rigoler, un groupe de bénévoles se réunit tous les mercredis de 14h à 17h à la Recyclerie.**

Si vous avez quelques compétences générales ou pointues pour tester, réparer valoriser les objets, électriques ou mécaniques, déposés par les particuliers à la Recyclerie, venez les rejoindre et ensemble donnez une deuxième vie à ces objets.

## L'extension des consignes de tri : finalement c'est très simple !

*Il n'y a pas grand-chose à retenir si ce n'est que tous les emballages et tous les papiers excepté les textiles jetables (papiers absorbants, les mouchoirs en papiers, les serviettes et les nappes en papier...) se trient !*

**L**es emballages en verre continuent d'être collectés dans les colonnes à verre que vous connaissez bien (mais n'oubliez pas les pots en verre qui tout comme les bouteilles se recyclent à l'infini). Les emballages qui ne sont pas en verre et les papiers sont collectés chaque semaine dans le bac jaune. Le bac jaune est à sortir chaque semaine en même temps que les ordures ménagères non recyclables.

### Vos poubelles ont été analysées :

D'après une analyse des poubelles d'ordures ménagères réalisée en 2018 seulement 28 % du contenu des ordures ménagères ne sont pas valorisables.

En respectant à la lettre les consignes de tri, 10,5 kg (4% de la poubelle ordures ménagères) de verre supplémentaire par an et par habitant pourraient être recyclés en plus des 28,6 kg par habitants collectés en 2018.

Grace à l'extension des consignes de tri, 14,5 kg par an et par habitant d'emballages de plus devraient pouvoir être recyclés. Cette extension permettrait chaque année, à condition que tout le monde trie correctement les emballages et papiers qui peuvent l'être (25,6 kg/an/hab encore présents dans la poubelle ordures ménagères), de recycler plus de 86 kg (avec les 45 kg par habitant triés en 2018).

9,5 kg de déchets normalement valorisables sur des filières existantes devraient également sortir de nos poubelles (produits ménagers, peintures, piles, ampoules, médicaments, vêtements, déchets électriques...). Et plus choquant encore car ils nous coûtent de l'argent pour aller directement à la poubelle, 8,3 kg de produits alimentaires de gaspillage alimentaire direct (produits emballés).

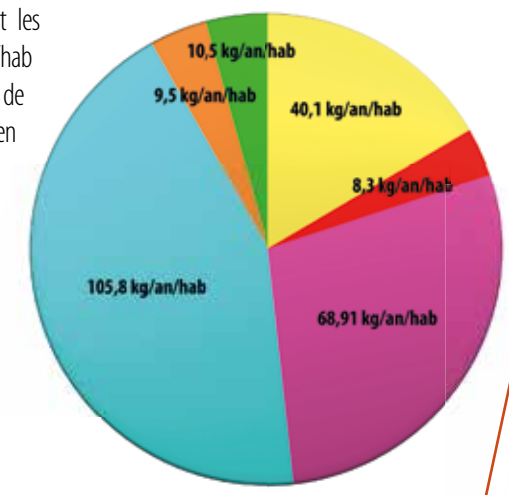
Ainsi, notre poubelle pourrait fondre et passer de 243 à 174 kg par an et par habitant. Et encore fondre de moitié en compostant les 85 kg parmi les 105,8 kg qui pourraient l'être dans un composteur individuel !



### En résumé, pour faire fondre ma poubelle :

- 1/ J'achète des produits avec moins d'emballage
- 2/ Je bois de l'eau du robinet
- 3/ J'accomode les restes de mon réfrigérateur (il y a toujours de quoi faire un bon petit plat)
- 4/ Je fais attention aux dates de péremption et je vérifie avec mes sens (la vue, l'odorat, le goût) avant de jeter
- 5/ Je trie mieux
- 6/ Je composte

Répartition moyenne des poubelles d'ordures ménagères de l'Ouest de l'Oise



- Emballages non triés
- OM non valorisable
- Triables sur des filières existantes
- Gaspillage direct
- OM compostable
- Verre non trié

## Multi-accueil

**« Qui veut beaucoup récolter, doit beaucoup semer »** (proverbe Turc)

Pour évoquer le thème de l'année choisi « *la Faune et la Flore* », les bambins du Multi-Accueil ont pu, encadrés par les professionnelles, mettre en valeur leur talent de petits jardiniers.

De leurs petites mains minutieuses et petits doigts agiles, les enfants ont réalisé une semence en installant des graines de lentilles dans un petit pot individuel.

Les jours suivants, ils ont pu observer l'évolution de leur chef d'œuvre, et comme le dit le proverbe Mauritanien « *celui qui fournit un effort en récolte le résultat* ». Chacun a pu repartir à la maison avec sa bouture.



Petite  
Enfance

**« La cuisine simple, c'est ce qu'il y a de plus compliqué »** (citation de Joël Robuchon)

Cette année, les enfants du Multi-Accueil ont innové dans une nouvelle activité « *Les ateliers cuisine* ». C'est avec plaisir que les plus grands confectionnent une pâte à crêpes, à pancakes ou encore des gâteaux. Quel bonheur pour eux de mélanger les œufs à la farine, au sucre... de transvaser la pâte réalisée dans un moule et de sentir cette bonne odeur au moment de la cuisson.

**Comme l'a évoqué Georges Simenon**

**« La bonne cuisine, c'est le souvenir »**. Pour le goûter, les enfants éveillent leurs papilles en dégustant le mets confectionné en se souvenant bien que ce sont eux qui ont participé à cette préparation.

Parfois, les parents peuvent participer avec leur chérubin, à la confection du gâteau. Quelle fierté pour l'enfant d'effectuer cet atelier cuisine avec son papa ou sa maman !

Précisons que chaque jour deux enfants sont sollicités pour mettre la table pour les petits convives. Chacun d'eux s'appliquent à installer assiettes, couverts, bavoirs pour les copains.



**« L'art de la photographie est d'immortaliser des portraits muets et d'en faire naître des portraits parlants »** (citation de Rémy Donnadieu)

Dès son plus jeune âge, un enfant photographié représente un réel plaisir pour les parents. De ce fait, au Multi Accueil, l'idée nous est venue de faire intervenir une photographe professionnelle, afin que les parents puissent bénéficier d'un super souvenir de leur bambin.

C'est pourquoi, pour la 3<sup>ème</sup> année, la photographe du studio « *Imagin* » à Saint Aubin en Bray va venir réaliser les photographies individuelles et de groupe de chaque enfant.

Bien entendu, il n'y a aucune obligation pour l'achat de ces photos, mais en général, elles ont beaucoup de succès.

Quel souvenir magnifique pour les parents, mais aussi pour les enfants, dans quelques années !

## Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)



## Des matinées peinture avec les enfants

**Un temps d'atelier peinture a été proposé à un petit groupe d'enfants qui souhaitent faire de la peinture à Sérifontaine le 19 mars et au RAM à Saint Aubin en Bray le 7 février.**

**A**u mois de février en lien avec la thématique de l'année les enfants ont peint de manière libre au sol, sur chevalet, sur une musique africaine ou indienne. La libre expression qui engendre du plaisir et de la détente ! Mais c'est aussi permettre à l'enfant de développer la motricité fine et la sensorialité grâce aux couleurs et matières. Libre de ses mouvements, l'enfant nous prouve qu'il est compétent et autonome. A nous de trouver notre place pour l'accompagner sans interférer dans ses découvertes.

## Parents Employeur, laissez partir votre Assistante Maternelle en formation continue !

**La formation continue est un droit ; mais pour cela il faut que le parent employeur qui fait travailler son assistante maternelle puisse être facilitateur en signant et en datant le feuillet Cerfa IPERIA (feuille qui permet l'autorisation de partir en formation avec l'organisme I.R.F.A.).**

**E**n partant en formation continue, votre salarié(e) actualisera ou développera de nouvelles compétences qu'il/elle pourra mettre à profit dans son activité et en fonction de l'évolution de vos besoins et des enfants qu'il/elle garde.

Le 07 mars 2019, il y a eu une réunion avec l'IRFA organisme de formation spécifique aux assistantes maternelles avec la participation de Mme LEPENNEC qui a sensibilisé les Assmats à partir en formation.

**Centre Petite Enfance Intercommunal**  
**3, Chemin des sables - Les Fontainettes**  
**60650 Saint Aubin en Bray - Tél : 03.44.79.08.48**  
**petiteenfance@cc-paysdebray.fr**



# Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » (CSR)



Pour plus de renseignements contactez :  
le Centre Social Rural intercommunal  
François Maillard  
4 rue des Ecoles  
60850 Le Coudray Saint Germer  
Tél. : 03.44.81.83.00  
csr.francois.maillard@wanadoo.fr  
www.centresocialmaillard.com



Envie d'accompagner,  
de partager, de s'investir ?  
Devenez bénévole au Centre Social  
Rural : transport solidaire, visites  
de convivialité, balades ou toutes  
autres actions solidaires que vous  
souhaiteriez développer.



## Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), c'est tout l'été

Du lundi 08 juillet 2019 au vendredi  
30 août 2019 pour les 3-11 ans,  
le Centre Social Rural organise  
comme chaque année des ALSH pour  
les enfants du territoire.

**En juillet :** « Quand je serai grand, je serai scientifique »

- Du 08 au 26 juillet 2019 : La Chapelle aux Pots
- Du 08 juillet au 02 août 2019 : Ons en Bray
- Du 08 juillet au 02 août 2019 : Saint Germer de Fly

**En août :** « J'ai le droit de rêver »

- Du 05 au 30 août 2019 : Saint Germer de Fly

### Au programme des activités spécifiques pour chaque groupe d'âges :

Des sorties extérieures (village estival, parcs  
d'attractions...), des inter-centres à thème (sécurité  
routière, grands jeux...), des ateliers cuisine avec  
repas collectifs, des interventions spécifiques (Cie Kê-  
Seksa, Mowgly créations, Résidence d'artistes, stage  
danse...), des ateliers d'expériences scientifiques, des  
nuitées et/ou mini séjours...

Le **spectacle** à destination des familles aura lieu  
**le jeudi 25 juillet 2019** à la salle socioculturelle à  
**St Germer de Fly**

Le **tarif ALSH** (pour les communes conventionnées de la  
CCPB) est compris entre 0,16€ et 1,74€ de l'heure (barème  
modulé CAF n°2) avec un minimum de 8h par jour.  
Supplément pour les sorties, repas collectifs, inter-  
centres, nuitées et/ou séjours (non obligatoires).

## Activités 2019-2020

Le Centre Social est un équipement  
d'animation de la vie sociale locale  
et constitue un outil privilégié de  
développement social et de lutte contre  
l'exclusion, ancré dans le territoire,  
privilégiant la participation des habitants  
dans un souci de prévention, de promotion et  
de mixité sociale, générationnelle et culturelle.

### ENFANCE - Les ALSH

**ALSH du mercredi** à Cuigy en Bray, La Bosse, Ons en Bray  
et St Germer de Fly

**ALSH pendant les Vacances scolaires** à Lachapelle aux  
Pots, Le Coudray St Germer, Ons en Bray et St Germer de Fly

### JEUNESSE

#### Les PASS' du Conseil départemental de l'Oise

Les actions jeunesse au collège des Fontainettes (prévention et de  
santé, Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), kit rentrée  
scolaire, ateliers sur le temps de pause méridienne, points Écoute,  
groupes de parole)

### FAMILLE

Ateliers créatifs, bibliothèque, animations autour du livre et Le livre  
voyageur, Point Écoute, **M.S.A.P** (Maison de Services Aux Publics) et  
Médiation numérique, sorties familiales et intergénérationnelles

### SENIORS - Dispositif MONALISA

Ateliers de prévention de la perte d'autonomie (ateliers équilibre, estime  
de soi, initiation à la tablette numérique, gestion du stress et du sommeil,  
marché de Gournay en Bray, moments conviviaux et festifs...) et Seniors  
connectés

### LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Aide à la mobilité-Transport collectif local du Pays de Bray, Transport solidaire et transport  
à la demande, **Point d'Information à la Vie Associative - P.I.V.A**



PARTICULIERS, ASSOCIATIONS, LE CSR INTERCOMMUNAL FRANÇOIS MAILLARD  
**MET A MA DISPOSITION UNE  
PLATEFORME LOCALE D'ENTRAIDE**

J'ai besoin  
d'aide...

# B!p

- Visite de convivialité (échange, lecture, jeux)
  - Accompagnement balades et sorties
  - Aide administrative et numérique
  - Maison de Services Au Public (MSAP)
  - Accompagnement aux petites courses de proximité
  - Transport solidaire
  - Autres services
- Tous les services sur le site web

SERVICES  
GRATUITS

Besoin d'informations ?  
Je téléphone au CSR au 03 44 81 83 00  
ou je m'inscris sur le site [www.bipop.com](http://www.bipop.com)

J'ai envie  
d'aider !

# Pop

J'ai envie de donner du temps,  
je rejoins la communauté d'entraide locale

Je télécharge l'application



ou je m'inscris sur le site  
[contact@bipop.com](mailto:contact@bipop.com) - 06 60 90 98 79

Le Centre Social Rural intercommunal  
« François MAILLARD » du territoire met à  
votre disposition une plateforme d'entraide  
locale. BIP POP est une plateforme numérique  
de demandes de services gratuits (grâce au  
soutien de la Conférence des Financeurs de  
l'Oise) destinée aux personnes empêchées  
afin de les aider dans leur quotidien (visites  
de convivialités, transport solidaire,...), et aux  
bénévoles afin de les informer des demandes  
reçues par le CSR.

Bip Pop est un outil gratuit mis à disposition  
du territoire et des associations afin d'élargir  
l'impact de leur action sociale. C'est aussi un  
moyen pour les personnes qui souhaitent être  
actives de découvrir le bénévolat. Soyez bip ou  
soyez pop et la solidarité sera au rendez-vous.  
Besoin d'information ? Contactez le CSR.



# Comité de jumelage Pays de Bray/Orava

A la suite de l'assemblée générale du 5 avril 2019, les membres du conseil d'administration sont :

## Au Bureau :

- Jeannine DUMONT – Présidente
- Jean-Pierre HAUCHARD – Vice-Président
- Michel DESCARPENTRIE – Secrétaire
- Aline CAILLEUX – Secrétaire adjointe
- Magali CAUCHOIS – Trésorière
- Joseph MIKO – Trésorier adjoint

## Administrateurs :

- Danièle DESCARPENTRIE
- Cathy DUPREZ
- Patricia LOISEL
- Daniel PIONNIER
- Michel VERMEULEN

## Membres de droit de la CCPB

- M. Patrick BATOT
- Mme Paulette GRUET
- M. Alain LEVASSEUR
- M. Ramon PEREZ
- M. Gérard PLEE
- Mme Nicole ALEXIS
- M. Claude MAILLARD



## Elections

### présidentielle en Slovaquie

Le Président de la République slovaque est élu au scrutin uninominal à deux tours pour un mandat de cinq ans. ZUZANA CAPUTOVA – née le 21 juin 1973 à Bratislava – Avocate – a été élue à l'élection présidentielle le 30 mars dernier avec 58% des suffrages. Son investiture aura lieu le 15 Juin prochain. C'est la première femme ainsi que la plus jeune personne à accéder à la Présidence en Slovaquie.



### XX<sup>ème</sup> anniversaire du Comite de Jumelage en juillet 2020

Retenez la date du samedi 25 juillet 2020 – Soirée exceptionnelle pour fêter les 20 ans de votre jumelage avec la région d'ORAVA (Slovaquie)



## SEJOUR EN SLOVAQUIE

**DU 18 AU 25 JUILLET 2019**

Pour l'instant, 15 personnes vont préparer leurs valises pour aller séjourner en région d'ORAVA. Nos amis slovaques nous ont concocté un programme de visites très varié : Foyer « Mère-Enfant » - Atelier d'un artisan de textile traditionnel (production « Modrotlat » - La pratique consiste à appliquer une pâte résistante sur un tissu avant de la sur teindre avec un colorant indigo) - Club des retraités de Trstena – Monuments – Musée du Café – Marchés – Festival folklorique – Rafting sur la rivière Orava – diverses rencontres – Etc.

**Venez nous rejoindre !**

## Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), prenez contact :

Mme Jeannine DUMONT - Tél. : 03.44.80.21.34 ou [jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr](mailto:jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr)

soit avec

M. Jean-Pierre HAUCHARD - Tél. : 03.44.82.60.48 ou [celine.hauchard@wanadoo.fr](mailto:celine.hauchard@wanadoo.fr)

## Animations locales



## Des foulées loisirs et caritatives en Pays de Bray

406 participants ont parcouru la commune de Lachapelle aux Pots et ses alentours pour les 27<sup>ème</sup> Foulées des Rencontres Brayonnes, le samedi 30 mars.

Organisées par l'Association Intercommunale des Rencontres Brayonnes (AIRB), la Communauté de Communes du Pays de Bray et la commune de Lachapelle aux Pots, et avec le soutien de tous ses partenaires, la Ligue contre le cancer, le Conseil départemental de l'Oise, le Crédit Agricole, Renault Gueudet Beauvais, L'instant bien être et l'Electricité Générale Levasseur, les Foulées ont rencontré un vif succès.

Des courses pour toutes les catégories et une marche ont réuni ces sportifs, parfois venus courir ou marcher en famille, sous un soleil printanier. La main sur le cœur, ils ont participé également à lutter contre le cancer. 2€ des frais d'inscription par participant reversés, des dons de particuliers et de l'association AIRB ont permis de réunir 1000 € pour la ligue contre le cancer. Des récompenses à tous les arrivants et coupes aux vainqueurs ont clôturé cet évènement reconduit en 2020.

Les résultats sont consultables sur le site internet de l'association [www.airb.fr](http://www.airb.fr)

## Fête de l'été : Samedi 29 juin 2019, une journée à réserver !

Cette année encore, venez vous amuser en famille, gratuitement. Sur le site « Les Tourbières » à Saint Pierre ès Champs, les enfants pourront sauter, rebondir, tourner sur les structures gonflables, laser, balayette, boules géantes, tobo jump... et manège pour les petits. Démonstration de vols modèles réduits par les Aigles du Vauroux.

Ouverture à 10h avec le spectacle sur le thème des arts du cirque de l'école de Saint Pierre ès Champs, suivi de l'ouverture des structures jusqu'à 18h. Sous abri en cas de mauvais temps. Restauration et buvette sur place (bénéfice pour l'école).



## Fête médiévale en Pays de Bray : des animations gratuites pour la réouverture de l'Abbatiale

*L'Association Les Brayonnades et ses partenaires vous donnent rendez-vous samedi 6 et dimanche 7 juillet 2019 aux abords de l'Abbaye à Saint Germer de Fly. Le temps d'un week-end, les petits et les grands seront transportés au Moyen-âge.*

### **Samedi 6 juillet ouverture à 18h30 avec des animations**

- 19h : inauguration
- 21h : concert folk rock et burlesque avec les Pies,
- 22h15 : les cracheurs de feu de la Compagnie Les potes au feu,
- 23h : son et lumière projeté sur l'Abbatiale

### **Dimanche 7 juillet de 11h00 à 20h00**

Autour de l'Abbatiale se dressera un camp médiéval animé par des concerts, des spectacles de rue avec musiciens, danseurs et troubadours, des chevaliers en armures prêts à en découdre, des jeux et des ateliers médiévaux hauts en couleurs. Un marché d'artisans locaux proposera également de découvrir tous les trésors du territoire. Restauration et buvette sur place.

**Tout est réuni pour apprécier l'architecture et la beauté de l'Abbatiale et que cette 1<sup>ère</sup> fête médiévale soit festive et conviviale !**





# Fête médiévale

à Saint Germer de fly - Oise  
au pied de l'Abbatiale

**GRATUIT**

Son et lumière  
Concerts  
Spectacles de rue  
Camp médiéval  
Marché d'artisans

**6 juillet**  
18h30/minuit

&

**7 juillet**  
11h/20h

**2019**

 fetemedievalepaysdebray  
[www.ot-paysdebray.fr](http://www.ot-paysdebray.fr)



Association  
**Les Brayonnades**